



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Une augmentation du nombre d'espèces en péril au Canada en 2010 – Année internationale de la biodiversité

Le risque de disparition de la morue franche augmente

Les effectifs de la plupart des populations de la morue franche continuent de subir un déclin. Voilà la conclusion du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada), qui a récemment évalué le risque de disparition de 51 espèces sauvages canadiennes lors de sa réunion à Victoria, en Colombie-Britannique, du 25 au 30 avril 2010.

La morue franche a été le soutien principal en matière d'économie et d'alimentation pour les communautés maritimes depuis la fin du 15^e siècle. Des décennies de prises non durables ont décimé les populations de morues au Canada, dont trois ont connu un déclin de 90 % ou plus depuis les années 1960. La pêche dirigée et les prises accessoires continues, combinées à des changements importants dans les réseaux trophiques marins de certains secteurs, ont réduit de façon significative la capacité des populations de morue de se rétablir au sud de l'île de Baffin. De plus, ces quatre populations ont diminué dans la mesure où on prédit qu'elles subiront de graves ou d'irréparables dommages. Pour ces raisons, ces quatre populations ont été évaluées comme étant « en voie de disparition ».

Le plus grand oiseau au Canada se rétablit-il de sa quasi-disparition?

Mesurant la même grandeur qu'une personne de taille moyenne, la Grue blanche a vu ses effectifs augmenter depuis qu'elle a atteint un niveau bas historique de seulement 14 oiseaux en 1938. Décimé initialement par une chasse non réglementée et par une perte d'habitat dans toute son aire de répartition en Amérique du Nord, cet oiseau fait encore face à diverses menaces incluant la dégradation continue de l'habitat d'hivernage le long de la côte du Texas. L'habitat de nidification de la seule population sauvage de l'espèce est protégé dans le parc national Wood Buffalo du Canada, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Malgré les efforts

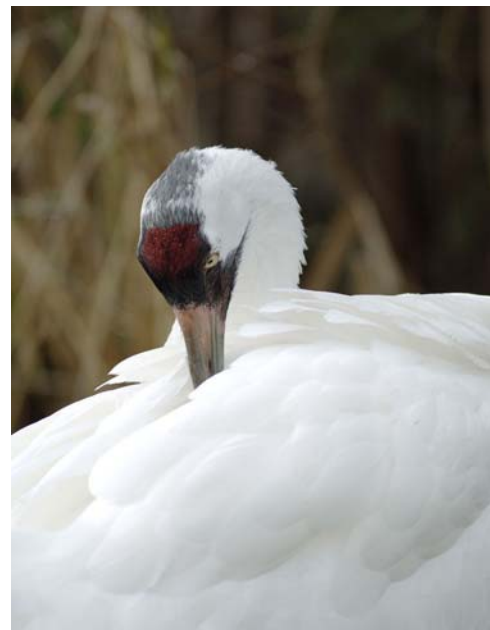


Photo @ Gordon Court

extrêmes à l'échelle internationale pour rétablir l'espèce, la Grue blanche est toujours considérée comme étant très vulnérable à la disparition car les effectifs de sa population totalisent moins de 250 individus. L'espèce a été réévaluée comme espèce « en voie de disparition ».

Une disparition imminente pour un bourdon?

Le bourdon à tache rousse était autrefois un important pollinisateur, particulièrement pour les plantes indigènes à floraison hâtive et tardive dans le sud de l'Ontario. Malgré des relevés intensifs au cours de la dernière décennie, seulement 3 individus de ce bourdon distinctif ont été trouvés, tous au même site. Les déclin rapides du bourdon à tache rousse coïncident avec des tendances similaires chez les abeilles à l'échelle mondiale; la raison demeure un mystère mais les facteurs possibles incluent les pesticides, les maladies et les parasites, ainsi que la perte d'habitat. Le comité a évalué ce bourdon comme espèce « en voie de disparition », reflétant ainsi la préoccupation croissante à l'égard de ces pollinisateurs écologiquement et économiquement importants à l'échelle mondiale.

Les changements climatiques ont des conséquences importantes dans l'ouest du Canada

Les changements climatiques augmentent le risque de disparition de nombreuses espèces sauvages. Par exemple, on prévoit que les espèces de haute altitude comme le pin à écorce blanche de la chaîne Côtière et des montagnes Rocheuses manqueront d'habitat à mesure que les températures grimpent. La principale menace pesant sur cet arbre est un champignon infectieux appelé rouille vésiculeuse, mais les effets cumulatifs des changements climatiques, des infestations du dendroctone du pin ponderosa et de la suppression des incendies ont tous contribué à une diminution continue de 70 % de la population, menant à une évaluation d'espèce « en voie de disparition ». Les changements climatiques contribuent également à la perte d'habitat du Petit-duc nain, un petit oiseau charismatique qui dépend des forêts de conifères matures des régions intérieures de la Colombie-Britannique. Le dendroctone du pin ponderosa, qui n'est plus limité par les hivers rigoureux, réduit la qualité de l'habitat de cet oiseau. Ceci, en combinaison avec l'exploitation forestière continue d'arbres matures et le potentiel d'une augmentation des feux de forêts catastrophiques, a mené à une désignation d'espèce « préoccupante » pour ce strigidé.

Moules d'eau douce en péril dans des rivières de l'Ontario

Le sud de l'Ontario est un milieu propice à la diversité de moules d'eau douce. Cette région a également l'une des plus grandes concentrations d'espèces sauvages aquatiques en péril au Canada, ce qui est causé, en partie, par le développement urbain et industriel croissant, l'agriculture et les espèces envahissantes. La lamsile fasciolée, autrefois un mollusque commun dans les cours d'eau du bassin des Grands Lacs, a connu un déclin rapide avec l'expansion de l'agriculture à grande échelle et la propagation de la moule zébrée envahissante. Bien que de récents relevés indiquent un plus grand nombre de lamsile fasciolée que ce qui avait été estimé auparavant, ce qui a mené à un changement

de statut, soit d'espèce « en voie de disparition » à espèce « préoccupante », il y a toujours 11 espèces de moules « en voie de disparition » en Ontario.

Signes d'évolution dans les eaux douces de la Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique abrite des espèces sauvages endémiques qu'on ne peut trouver ailleurs sur la planète. Une histoire géologique et glaciaire unique a mené à de nombreuses possibilités d'évolution et de spéciation rapides dans la province. Ceci est particulièrement évident sur l'île Texada de la Colombie-Britannique où deux formes uniques d'épinoches à trois épines se trouvent dans deux bassins hydrographiques. Dans les deux cas, ces petits poissons ont évolué en deux paires d'espèces distinctes en moins de 10 000 ans. Les espèces envahissantes et les modifications de l'habitat représentent de véritables risques de disparition pour ces deux paires d'espèces d'épinoches de sorte qu'elles ont été réévaluées comme étant « en voie de disparition ».

Prochaine réunion

La prochaine réunion prévue d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC se tiendra à Ottawa, en Ontario, du 22 au 26 novembre 2010.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à la fin de l'été 2010 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Il y a maintenant 602 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 262 espèces *en voie de disparition*, 151 espèces *menacées*, 166 espèces *préoccupantes*, 23 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, 13 espèces sont désignées comme étant *disparues*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et

des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP)* : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD)* : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M)* : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P)* : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

**signifie une catégorie de risque du COSEPAC*

<p>Dr. Jeffrey Hutchings Président sortant, COSEPAC Department of Biology Dalhousie University Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1 Téléphone (1) : 902-494-2687 Telephone (2) : 902-494-3515 jeff.hutchings@dal.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC a/s du Service canadien de la faune Environnement Canada Ottawa (Ontario) K1A 0H3 Téléphone : 819-953-3215 cosewic/cosepac@ec.gc.ca www.cosewic.gc.ca</p>
<p>Questions sur les mammifères marins :</p> <p>Randall Reeves (Ph.D.) Okapi Wildlife Associates Téléphone : 450-458-6685 Télécopieur : 450-458-7383 rreeves@okapis.ca</p>	<p>Questions sur les mammifères terrestres :</p> <p>Justina C. Ray (Ph.D.) Directrice exécutive Wildlife Conservation Society Canada Téléphone : 416-850-9038, poste 22 Télécopieur : 416-850-9040 jray@wcs.org</p>
<p>Questions sur les oiseaux :</p> <p>Jon McCracken Directeur Programmes nationaux Études d'Oiseaux Canada Téléphone : 519-586-3531, poste 115 Télécopieur : 519-586-3532 jmccracken@bsc-eoc.org</p>	<p>Questions sur les amphibiens et reptiles :</p> <p>Ronald J. Brooks (Ph.D.) Department of Integrative Biology College of Biological Science University of Guelph Téléphone: 519-824-4120, poste 53944 Télécopieur : 519-767-1656 rjbrooks@uoguelph.ca</p>

<p>Questions sur les poissons d'eau douce :</p> <p>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.) Professeur Department of Zoology University of British Columbia Téléphone : 604-822-9152 Télécopieur : 604-822-2416 etaylor@zoology.ubc.ca</p>	<p>Questions sur les poissons marins :</p> <p>Alan F. Sinclair alanfsinclair@me.com</p>
<p>Questions sur les arthropodes (insectes et groupes taxinomiques connexes) :</p> <p>Laurence Packer (Ph.D.) Department of Biology York University Téléphone : 416-736-2100, poste 66524 Télécopieur : 416-736-5698 xeromelissa@mail.com</p>	<p>Questions sur les mollusques :</p> <p>Dwayne Lepitzki (Ph.D.) Téléphone : 403-762-0864 lepitzki@telusplanet.net</p>
<p>Questions sur les plantes :</p> <p>Erich Haber (Ph.D.) Téléphone : 613-435-0216 Télécopieur : 613-435-0217 erich.haber@rogers.com</p>	<p>Questions sur les lichens :</p> <p>René Belland (Ph.D.) Devonian Botanic Garden University of Alberta Téléphone : 780-987-3054, poste 2240 Télécopieur : 780-987-4141 rbelland@ales.ualberta.ca</p>

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : www.cosepac.gc.ca

En 2010, l'Année internationale de la biodiversité des Nations Unies, les gens d'un peu partout dans le monde joindront leurs efforts pour contrer la perte rapide et répandue de la biodiversité. Aussi, durant toute l'année, les communautés célébreront la merveilleuse diversité de la vie sur la planète.

